

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. P. MIGNOT, 4, rue Eugène-Manuel, Villeurbanne (Rhône).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises : 700 francs — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 800 francs

**THYRIDIDES MALGACHES NOUVEAUX OU PEU CONNUS
(Lépidoptères)**

par P. VIETTE.

***Chrysotypus lakato* n. sp.**

Envergure 39 mm ; longueur des ailes antérieures 22 mm.

Antennes serratées, fauves, recouvertes dorsalement d'écaillés blanc jaunâtre. Palpes labiaux très courts, recourbés et appliqués contre la tête, blancs, abondamment mouchetés de brun roux. Tête, patagia et tegulae blancs très légèrement bleutés, comme les palpes labiaux, abondamment mouchetés de brun roux donnant, à l'œil nu, une teinte générale gris clair légèrement roussâtre. La coloration du thorax et de l'abdomen reste la même que celle précédemment décrite mais les mouchetures brun roux étant moins nombreuses sur l'abdomen, celui-ci paraît plus blanc. Dessous du thorax blanc, celui de l'abdomen comme le dessus. Pattes prothoraciques brun roux vaguement annelées de blanc jaunâtre ; pattes méso- et métathoraciques blanches maculées de brun roux.

Ailes antérieures de couleur fondamentale d'un blanc légèrement bleuté, avec une très fine et très serrée réticulation brun roux. Dans cette réticulation on distingue cependant trois lignes transversales, ou en partie transversales, mieux marquées et plus foncées : la première part au dessous de la tache discale, elle est brun légèrement noirâtre et se dédouble avant d'atteindre la nervure anale qu'elle ne dépasse pas ; la deuxième est plus longue allant des radiales à la région du tornus ; enfin, la troisième, la plus externe, est limitée par M 2 et CU 1 a. Aire costale largement brun roux foncé principalement dans la partie proximale avec le blanc de la couleur fondamentale devenant ici bleuté. Frange roux foncé.

Ailes postérieures colorées de la même façon que les antérieures mais avec seulement deux lignes transversales mieux marquées et plus foncées. Ces lignes sont réunies entre elles à peu près au niveau du disque. Frange brun roux foncé comme aux ailes antérieures, sauf celle du bord abdominal qui est d'un blanc pur.

Dessous des quatre ailes comme le dessus mais d'une teinte tirant généralement plus sur le roux, notamment aux ailes antérieures.

Holotype : 1 ♀, Madagascar Est, route de Lakato, forêt d'Ankasoka, alt. 1130 m, 2-XII-1956 (P. Griveaud, 1488 R.).

Cette nouvelle espèce peut-être comparée à *Chr. caryophyllae* Frappa. (cf. ce qui a été dit au sujet de cette espèce, *Chr. caryophyllae* Frappa, dans le *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 26^{me} année, 1957, p. 172) qui est la seule à être d'une teinte brune ou gris plus ou moins violacée. Les autres espèces : *dives* Butler, *cuprea* Kenrick, *perineti* Viette sont dans les tons fauves ou ocrés. *Lakato* se distingue facilement de *caryophyllae* par une coloration uniforme des quatre ailes et l'absence complète de zones médianes ou marginales claires se détachant sur un fond foncé.

***Rhodoneura strix* n. sp.**

Envergure 21 mm ; longueur des ailes antérieures 10 mm.

Antennes gris jaunâtre. Palpes labiaux brun ocre, le second article avec l'apex blanc. Face de la tête brun jaunâtre ; dessus gris ardoise brillant. Patagia et tegulae gris brillant, mais moins foncé que le dessus de la tête. Le thorax et l'abdomen sont probablement blanc jaunâtre sur le vivant, car les deux exemplaires examinés présentent, en grande partie, un corps ayant « graissé ». Dessous, probablement pour les mêmes raisons, blanchâtre. Pattes blanches avec des touches de rose et annelées de brun noirâtre.

Ailes antérieures opalescentes, avec un fort reflet violacé et abondamment traversées d'étroites bandes transversales plus ou moins gris jaunâtre bordées de brun noirâtre. Ces bandes sont plus ou moins larges et plus ou moins sinueuses et foncées suivant les individus. Aire costale et tache discale largement brun jaunâtre, la première abondamment marquée de macules noirâtres. Frange brun jaunâtre.

Ailes postérieures colorées de la même façon que les ailes antérieures, mais semblant plus claires, les bandes transversales étant plus espacées. Frange brun jaunâtre devenant blanche au bord abdominal.

Dessous comme le dessus, mais les ailes antérieures beaucoup plus gris jaunâtre et les ailes postérieures plus roses.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Est, Italaviana, 6 km N. O. de Fanovana, alt. 730 m, 5-VI-1956 (P. Griveaud, 1482 R).

Paratype : 1 ♂. Même localité, même récolteur, 6-VI-1956.

Espèce du même groupe que *Rh. opalinula* Mabille et *Rh. subopalina* Viette. Elle se distingue de ces deux dernières espèces par la taille : l'envergure est, en moyenne, de 30 mm chez les deux espèces citées et de 20 mm chez la nouvelle espèce. Cette dernière est plus foncée que les deux autres. *Subopalina* est plus foncé qu'*opalinula* et *strix* est encore plus foncée que *subopalina*, par suite de la présence des bandes transversales gris jaunâtre bordées de noir qui ne retrouvent pas chez les deux espèces citées précédemment.

***Rhodoneura subopalina orientalis* n. subsp.**

La sous-espèce nominative¹ : *Rh. s. subopalina* Viette (1954, *Bull. Soc. ent. France*, 59, p. 119) a été décrite de Manjakatempo, forêt d'Ambahona, alt. 1850 m, dans le massif de l'Ankaratra (Madagascar Centre). J'ai remarqué que les exemplaires de la forêt du domaine oriental étaient plus rosés, les dessins brun rougeâtre devenant de plus en plus roses dans la partie distale des ailes. Frange nettement rose entrecoupée de blanc. De taille un peu plus petite, avec parfois des exemplaires très petits.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Est, route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato, 16-XII-1952 (P. Viette).

Egalement un grand nombre d'exemplaires. Madagascar Est : env. de Périnet, forêt d'Analamazoatra, alt. 910 m, XI- XII-1954, I- II- III-1955 (P. Viette) ; district d'Ifanadiana, env. de Ranomafana, alt. 700 m,

1. Comme G. BERNARDI l'a déjà indiqué (1958, *Bull. Soc. ent. France*, 62 (1957), p. 225), nous avons traduit l'expression anglaise du Code « nominate subspecies » par « sous-espèce nominative ». « Sous-espèce nominale », traduction de « nominal subspecies », signifie toute autre chose.

III-1955 (P. Viette) ; forêt d'Ampitameloka, Sud de Moramanga, alt. 840 m, XII-1956 (P. Griveaud, 1481 R) ; district d'Ambatolampy, forêt d'Ampolomita, à l'Est de Belanitra, V-1956 (P. Griveaud) (exemplaire en mauvais état) ; Italaviana, 6 km N.O. de Fanovana, alt. 730 m, VI-1956 (P. Griveaud).

Rhodoneura translucida Viette

Rhodoneura translucida Viette, 1954, *Bull. Soc. ent. France*, 59, p. 119.

L'espèce a été décrite de l'Ankarampotsy. On y ajoutera les localités suivantes de Madagascar Est : env. de Périnet, forêt d'Analamazoatra, alt. 910 m, XI- XII-1954, III-1955 (P. Viette) ; route d'Anosibe, km 26, forêt de Sandrangato, XII-1954 (P. Viette) ; route d'Anosibe, km 57, II-1955 (P. Viette) ; route de Lakato, forêt d'Ankasoka, alt. 1130 m, XII-1956 (P. Griveaud) ; Ampitameloka, Sud de Moramanga, alt. 840 m, XII-1956 (P. Griveaud, 1489 R).

Proterozeugis seta n. sp.

Envergure 18 mm ; longueur des ailes antérieure 10 mm.

Antennes fauve foncé, avec dorsalement une ligne d'écaillés intercalée blanc jaunâtre et brun noirâtre. Palpes labiaux fauve foncé avec la partie apicale du second article blanc jaunâtre à reflets dorés. Tête, patagia, tegulae et dessus du thorax fauves allant en s'éclaircissant de l'avant vers l'arrière, l'apex des tegulae légèrement blanc jaunâtre à reflets brillants. Abdomen fauve clair, avec le bord postérieur des segments blanc jaunâtre à reflets brillants. Dessous et pattes fauve très clair, avec la poitrine et la partie externe des pattes prothoraciques fauve foncé.

Ailes antérieures et postérieures uniformément fauves, avec toute une série de rangées transversales de petites taches allongées transversalement, blanc jaunâtre à reflets dorés. Tache discale de cette dernière couleur, un peu plus grande, traversée transversalement par un mince filet sinueux noirâtre aboutissant à une tache postérieure noire. Aire costale des ailes postérieures blanc jaunâtre. Frange fauve, avec la moitié proximale plus foncée, celle du bord abdominal des ailes postérieures blanc jaunâtre.

Dessous coloré de la même façon que le dessus, mais avec les taches claires plus grandes et plus nettes. Tache discale envahie de noir. Bord inférieur des ailes antérieures blanc jaunâtre.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Est, route de Lakato, forêt d'Ankasoka, alt. 1130 m, 2-XII-1956 (P. Griveaud, 1484 R).

Cette très jolie petite espèce peut être comparée à *P. orbiferalis* Gaede du Togo. Elle s'en distingue par l'absence de l'éclat violet et de taches blanches transparentes.

Tout le matériel cité, grâce à la collaboration de l'Institut de la Recherche scientifique de Madagascar, se trouve dans les collections nationales du Laboratoire d'Entomologie du Muséum de Paris.

(Laboratoire d'Entomologie, Muséum National, Paris).

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 14 mai 1958.